

Image not found or type unknown



impossibilité d'annuler un contrat neuf télécom

Par **raoul_old**, le **19/12/2007** à **09:20**

[après un contact téléphonique avec un vendeur du site ,j'ai souscrits un nouveau contrat pour une nouvelle ligne;celui-ci me demandas d'envoyer une RAR pour confirmer l'annulation du premier contrat par le second ce qui est fait:RAR du 06/08/2007 leur tampon de reception de la lettrel confirme la réception.

Il n'on pas ma lettre et depuis me facture deux contrats.

Quel sont mes possibilités de résoudre ce problème,Il ne réponde pas aux Mail ni au téléphone comme si on avait affaire a un computer????

Cordialement.

Raoul